

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 44 (1936)
Heft: 3

Artikel: Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 1. L'évêque Maruis d'Avenches et l'histoire de la variole
Autor: Olivier, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

¹⁶³ De Montet : *Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois* ; Gindroz : *Hist. de l'Instr. pub. dans le Pays de Vaud*.

¹⁶⁴ Parce que le gouvernement bernois avait imposé le Consensus au corps académique.

¹⁶⁵ Ce prince, né en 1720, devint landgrave en 1760 et mourut en 1785. Il était neveu du landgrave Frédéric qui ayant épousé en secondes noces en 1719 Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, devint roi de Suède et régna de 1721 à sa mort, en 1751.

¹⁶⁶ D'après Eug. Ritter (*Revue hist. vaud.*, 1919, p. 2) J. B. de Crousaz aurait eu, avant 1720, à Lausanne même, comme élève un prince Louis de Hesse-Cassel. Il doit y avoir là une erreur : aucun prince de Hesse-Cassel ne porte le prénom de Louis, par contre ce prénom se trouve fréquemment dans la branche de Hesse-Darmstadt. En 1735 il n'y a qu'un prince du nom de Frédéric de Hesse-Cassel.

¹⁶⁷ En 1738 elle épousa Joseph de Saxe-Hildbourg-Hausen et divorça en 1752.

¹⁶⁸ A Moudon. Les Cornaz avaient acheté ce logis des Cerjat ; il était alors appelé la *Croix Blanche* ; au XIX^{me} siècle il prendra le nom d'*Hôtel Victoria*. C'est là que se trouve l'institut Dumartheray.

¹⁶⁹ *Revue hist. vaud.*, 1896, p. 289. *Le voyage de l'empereur Joseph II en Suisse en 1777*, par J. Cart.

¹⁷⁰ Stokvis : *Manuel d'histoire*, III, p. 770.

¹⁷¹ Compte baïllival 1711-1712.

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud.

par E. OLIVIER.

1. L'évêque Marius d'Avenches et l'histoire de la variole.

Nous connaissons tous, de nom si ce n'est de vue, la variole ; ne fût-ce que par l'obligation que nous impose la loi, dans notre canton, de vacciner tous les enfants. Sa réputation, pendant des siècles, n'a cessé d'être détestable ; elle était l'un des principaux fléaux qui désolaient les hommes. Une de ses interventions doit avoir suffi,

à elle seule, à changer l'histoire du monde ; du moins est-ce à elle que les écrivains arabes attribuent la destruction de l'armée éthiopienne dans la guerre dite de l'Eléphant, vers 570 ; grâce à quoi Mahomet put continuer sa carrière et fonder la civilisation islamique.

L'histoire ancienne de la variole reste obscure. Ni Grecs ni Latins n'en font expressément mention. Il semble pourtant que la grande épidémie qui ravagea l'empire sous Antonin et que Galien a vue, qui naquit en Syrie en 165, gagna l'Occident et y sévit quelques années pour reprendre sous Commode en 189-190, était pour une bonne part de la variole. Mais les contemporains ne prennent pas la peine d'en détailler les signes ni de la personnifier par un nom particulier. La maladie couvait probablement depuis longtemps dans l'Asie centrale ; c'est de là qu'elle serait de nouveau descendue lors de la guerre de l'Eléphant, épargnant, au moins de façon relative, Perses et Arabes déjà quelque peu immunisés par des atteintes antérieures, et anéantissant les Ethiopiens qui entraient pour la première fois en contact avec elle. Au seizième siècle, sans qu'elle eût perdu de son agressivité, elle se vit pourtant reléguée au second plan ; elle ne sera plus dès lors, dans le langage courant, que la « petite » vérole, la première place étant occupée par sa « grosse » sœur, la syphilis.

Les premiers médecins qui étudient la variole et dont les ouvrages se soient conservés sont des arabes, ou plutôt des persans écrivant en arabe, au X^{me} siècle, Razès († 932), Haly Abbas († 994). C'est par des traductions faites d'abord en Italie, à la fin du XI^{me} siècle et au commencement du XII^{me}, par Constantin l'Africain († 1087, moine au Mont Cassin) et Etienne de Pise, en 1127, que la connaissance médicale de la maladie appelée en arabe

djoudari pénétra en Occident ; les deux traducteurs la nommèrent *variola*¹. Le mot devient aussitôt courant ; il restera définitivement au vocabulaire. Il semble donc que l'on puisse placer le baptême de la maladie vers 1085, suivi d'une confirmation définitive, une quarantaine d'années plus tard.

Un petit fait, cependant, s'inscrit en faux contre cette conclusion. Plus de cinq cents ans plus tôt il avait déjà été question d'une épidémie de variole. Il n'est pas d'historien de cette maladie qui ne connaisse le passage de la Chronique de Marius d'Avenches² :

570. Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Italiam Galliamque valde afflixit et animalia bubula per loca supra scripta maxime interierunt.

Soit : En cette année 570 une grave maladie, avec flux de ventre et variole, sévit fortement en Italie et en Gaule ; le bétail bovin périt aussi en masse dans ces pays.

Il est donc nécessaire de reviser notre précédente conclusion. Il y a eu un premier baptême en 570, parrain Marius, évêque d'Avenches ; un deuxième vers 1085, parrain Constantin l'Africain, bénédictin du Mont Cassin.

Surgissent alors une question et une difficulté. La question : la maladie mentionnée par Marius est-elle bien notre variole, comme l'est certainement celle que décrit Constantin ? Et la difficulté : si la variole de 570 et celle de 1085 sont identiques, comment se fait-il qu'il n'en soit apparemment plus question en Occident entre ces deux dates, au point que le baptême de 1085 ait pu être considéré comme le primitif ?

Commençons par examiner ce second point. Il a fait une si forte impression sur un critique récent qu'il a, pour cette raison, estimé impossible que l'épidémie de 570 fût notre variole, et même dénié que les deux mots *et variola* fissent partie du texte original de la Chronique de Marius. Variola, dit-il, a été introduit par Constantin dans la nomenclature médicale ; sa présence dans la Chronique ne saurait donc être admise. Marius a dû écrire : une grave maladie, avec flux de ventre, sévit... Les deux mots « et variole » doivent y avoir été glissés après le XII^{me} siècle, par quelque copiste pris d'un beau zèle après avoir lu Constantin³. D'ailleurs, aucun vocabulaire de la langue latine antérieur au XII^{me} siècle n'apporte le moindre exemple de l'emploi de ce mot.

Heureusement, l'auteur de cette hypothèse a procédé lui-même à la vérification indispensable, et s'est empressé de reconnaître qu'il avait fait fausse route⁴. Marius n'était plus présent en personne pour revendiquer le parrainage de sa fâcheuse filleule ; sa Chronique le fit pour lui. Le seul manuscrit connu, on le savait d'ailleurs de longue date, est d'un siècle environ antérieur à Constantin ; la phrase incriminée s'y lit, clairement écrite, sans la moindre altération. Aucun emprunt de la Chronique à Constantin n'est ainsi possible. Le premier baptême, en 570, reste certain.

Il y a lieu, d'autre part, de remarquer que si les lexiques ne connaissent pas *variola*, le mot était bel et bien employé et que la maladie était connue en Europe, et pas seulement en Egypte ou en Syrie. En voici quelques preuves, que des lectures plus étendues multiplieraient sans doute ; en sorte qu'il n'est nul besoin de supposer, entre le premier et le second baptême, une disparition d'une durée de cinq siècles .

La *Vie de St-Léger*, écrite en 650, mentionne une maladie, les *pustellae volaticae*, que l'on appelle en Gaule *variolae*. Un manuscrit du IX^{me} siècle du *Liber therapeuticus* parle des « papules que l'on nomme volatiques, parce qu'elles passent d'homme à homme, et que d'autres appellent varioles »⁵. Variole, accompagnée de variantes, se rencontre aussi dans des réceptaires des VIII^{me} et IX^{me} siècles⁶.

Il existe donc des piliers qui permettent d'établir un pont entre la variole de Marius et celle de Constantin. Celui-ci n'aura fait que reprendre un terme, de forme et de signification plus ou moins flottantes, mais assez connu, pour l'adapter définitivement à l'affection qu'il désignera dès lors sans conteste.

* * *

Reste maintenant à savoir si l'épidémie de 570, baptisée variole par Marius, était notre variole, celle que Constantin rebaptisera. Pour en décider avec sûreté, il eût été nécessaire que le bon évêque d'Avenches en eût laissé une description moins sommaire : flux de ventre, taches à la peau, grande mortalité concomitante du bétail ; voilà des éléments dont il n'y a guère de diagnostic précis à tirer⁷. Il faut chercher ailleurs. Et d'abord chez Marius lui-même, où nous lisons pour l'année suivante :

571. Hoc anno infanda infirmitas, quae glandola, cuius nomen est pustula, in supra scriptis regionibus innumerablem populum devastavit.

« En l'an 571, dans ces mêmes pays, un mal effroyable fit d'innombrables victimes : c'est la « glandula », son nom est « pustula ».

La probabilité est que les deux épidémies, de 570 et de 571, ne sont qu'une seule et même maladie, bien qu'à

la seconde apparition il ne soit plus question du bétail, et que le nom ait changé⁸. Cette fois il y a même deux noms, la glande et la pustule. Il paraît assez probable, d'après la structure de la phrase, que les deux mots « quae glandola » sont une adjonction au texte original, survenue au cours des quatre siècles qui se sont écoulés avant l'établissement de la seule copie existante ; ainsi en juge Mommsen. Que *glandula* soit ou non dans l'original, pour celui qui a écrit ce mot, il devait répondre à l'idée de peste ; la glande, c'est le bubon pesteux. Tandis que la pustule peut désigner bien des affections variées et ne permet aucune conclusion précise, en l'absence de tout symptôme .

Aussi devons-nous conclure qu'une enquête limitée à Marius ne peut dépasser ceci : en 570 et 571 de graves maladies sévissent qui tuèrent beaucoup de monde, et au début aussi beaucoup de bétail ; il y eut d'abord du flux de ventre et des taches à la peau (variole) ; c'était la pustule ; la peste, si l'on conserve comme authentique la « glande » de 571.

Ce que Marius ne nous a pas donné, nous allons le trouver dans son collègue et contemporain Grégoire de Tours⁹. Le nombre des épidémies qu'il mentionne dans ses divers écrits, surtout dans l'Histoire des Francs, est considérable ; et il ne se borne pas à les baptiser, parfois de noms inattendus comme lorsqu'il nomme corailles ou pustules la dysenterie qui enleva en 580-581 la reine Austrechilde¹⁰ ; la plupart sont décrites par lui de façon à être identifiables. Je vois bien, au VI^{me} siècle, deux graves ou très graves épidémies qui restent voilées sous un nom quelconque, en 586 et 588¹¹ ; outre les fièvres de l'armée franque d'Italie en 539, notées aussi par Marius. Mais on peut reconnaître trois explosions de dysenterie

épidémique, en 580-81, 587, 590¹² ; huit de peste, vers 550, 566-571, en 582, vers 584, en 588, 589, 590, 591¹³ ; enfin en 582, à côté de la peste, une maladie singulière, sur laquelle nous allons revenir.

Pour le moment, que nous apporte Grégoire qui puisse éclairer le tableau trop sommaire de Marius pour 570 et 571 ? C'est une période pour laquelle l'évêque de Tours est peu précis pour les dates ; mais les graves épidémies qu'il note, consécutives à divers prodiges dont la chute du mont Tauredunum en 563, et qui vont jusqu'à 571, sont de la peste. Grégoire le spécifie expressément et en détail à deux reprises ; il décrit la tumeur naissant à l'aîne ou à l'aisselle¹⁴ et nomme la maladie : inguinale¹⁵ ; Chalon-sur-Saône, Dijon, nos proches voisines, sont parmi les villes les plus atteintes¹⁴. Il n'y a pas de raison de ne pas appliquer ce même diagnostic aux épidémies de Marius ; c'était la peste. Celle-ci cause aussi des taches à la peau, qui ont pu inspirer le choix par Marius du nom variola.

Par contre, dans la même année 582 où la maladie inguinale sévit en divers lieux des Gaules, à Narbonne, à Nantes, Grégoire précise que la grande mortalité eut d'autres causes encore ; à côté de la peste, « une grave épidémie d'une maladie tachetée (*varia*) maligne, avec boutons et ampoules, fit périr un grand nombre d'habitants »¹⁶. Mention déjà précieuse par la présence du mot même d'où Marius a tiré sa variole, pourtant encore insuffisamment détaillée. Heureusement l'évêque de Tours va la compléter, d'après ce qu'il a vu dans sa propre ville, et cette fois sans qu'aucun doute puisse subsister. Dans sa *Vie de Saint Martin* il s'exprime ainsi¹⁷ : L'épidémie fut extrêmement grave ; sans le secours de Dieu, l'art des médecins restait impuissant. La fièvre était violente,

la faiblesse grande. Le corps se couvrait de vésicules et de petites pustules ; elles étaient blanches, fermes, sans trace de mollesse ; parvenues à maturité elles crevaient, se mettaient à couler ; les vêtements collaient alors à la peau, ce qui augmentait fort la douleur. La femme du comte Eborin en fut couverte au point que pas une partie du corps ne resta libre, ni les mains, ni la plante des pieds ; les yeux mêmes furent fermés par ces vessies. Elle était à l'article de la mort lorsque ses plaies furent lavées avec un peu de l'eau qui avait lavé le sépulcre de saint Martin le jour de Pâques ; elle en but aussi et ne tarda pas à guérir.

Voilà, personne n'en doutera, une belle et précise observation de variole ; elle n'est pas due à un médecin et n'en vaut que mieux, étant faite en toute simplicité et sans idée préconçue.

* * *

Résumons les fruits de notre enquête :

1. Si l'on place le baptême de la variole à la date où ce nom est pour la première fois appliqué à une épidémie, c'est en 570 qu'il a eu lieu ; parrain, Marius, évêque d'Avenches.

2. Cette épidémie n'est pas notre variole ; il s'est agi probablement de peste. Tandis que vers la même année la djoudari des Arabes, qui est notre variole, sévit autour de la Mecque.

3. La première épidémie de notre variole, décrite de façon à être identifiable avec certitude, est celle de Tours en 582. Saint Grégoire la range dans les maladies « malignes » ; et comme, pour décrire l'éruption de taches, boutons et ampoules, il utilise l'adjectif *varius*, sa mention constitue pour la variole une sorte de baptême com-

plémentaire ; deux évêques l'ont ainsi tenue sur les fonts baptismaux.

4. Des mentions sommaires de la maladie, en pays européen, entre le VII^{me} et le IX^{me} siècles, montrent que le nom avait conquis son droit à l'existence.

5. Il fut définitivement consacré par Constantin l'Africain, traduisant à la fin du XI^{me} siècle les auteurs arabes.

Ainsi Marius a nommé la variole mais ne l'a pas décrite et probablement pas vue. Grégoire l'a vue et décrite mais n'a que de façon détournée contribué à confirmer son nom.

Par cette intervention de l'évêque d'Avenches dans le domaine médical, notre petit pays de Vaud, encore dépourvu d'existence propre et de nom, simple frange au manteau du roi de Bourgogne Gontran, se trouve avoir offert sans le vouloir une contribution à l'histoire des épidémies. De là l'intérêt possible, pour nous, des précisions apportées ici.

Le Mont, 26 août 1935.

N O T E S

¹ Les deux textes, celui de Constantin et celui d'Etienne, sont reproduits par Paul Richter, à la suite de son article « Beiträge zur Gesch. der Pocken bei den Arabern », *Sudhoff's Arch. für Gesch. d. Medizin*, V, 1911, p. 311-331. — Le traité de Razès contient un passage emprunté à un prédécesseur, le médecin chrétien Aron, qui vivait à Alexandrie d'Égypte dans la première moitié du 7^{me} siècle, et qui ne s'est conservé que par cette citation.

² Publiée entre autres en 1739 dans le *Recueil des historiens des Gaules*, de Dom Bouquet ; dans les *M. D. R.* XIII, en 1853 ; éd. critique par Th. Mommsen, *Monum. Germaniae hist., Auct. antiq.*, XI, p. 225-239. — Voyez W. Arndt, *Bischof Marius von Aven-ticum. Sein Leben und seine Chronik*, Leipzig 1875, p. 17 s.

³ P. Richter, *op. cit.* ; et encore, même *Archiv*, VI, 1912, p. 296, « Die Bedeutung des Milzbrandes f. d. Gesch. der Epidemien ».

⁴ Même *Archiv*, VII, 1913, p. 46-7, P. Richter, « Über Variola ».

⁵ Ces deux mentions, d'après Daremberg, *Hist. des Sciences médic.*, 1870, I, 247, n. 1, qui donne en latin le passage du *Liber therap.* que j'ai traduit ici. — Daremberg ajoute, ce qui n'est pas sans intérêt, que le soi-disant Plinius Valerianus, un compilateur du 4^{me} siècle, mentionne aussi les *pustellae volaticae* ; cela ferait admettre l'existence de la variole à cette époque, mais baptisée autrement.

⁶ Voir J. Jörmann, *Frühmittelalterliche Rezeptarien* (1925), p. 40 et 66. Ms St-Gall B, recette 141 *ad variola vel latas pustulas* ; 138, *ad variatum corpus vel maculas* ; ms Bamberg, recette 13, *ad eos qui variatos corpus habent*. Ces variantes font en même temps voir que *variola* se rattache à *varius* (tacheté, moucheté, bigarré, bariolé ; bariolé est d'ailleurs une autre forme sortie de la même source) et non à *varus* (bouton, pustule).

⁷ P. Richter, dans ses deux premiers mémoires cités, estime qu'il s'est agi vraisemblablement du charbon de rate. — La variole ne cause dans la règle pas de dévoiement ; elle n'atteint pas le bétail.

⁸ Il y a lieu de remarquer que Marius ne mentionne qu'une seule maladie en plus de ces deux, celle qui affaiblit en 539 l'armée envoyée en Italie par Theudebert.

⁹ Marius meurt à Lausanne à 63 ou 64 ans, le 31 décembre 594 ; Grégoire, l'année suivante.

¹⁰ Marius note ce décès en septembre. Il ne parle pas d'épidémie mais ajoute le nom des deux médecins de la reine. Celle-ci avait exigé de son mari, le bon roi Gontran, qu'il les ferait mettre à mort si elle trépassait. Marius enregistre sans commentaires : *propter cuius transitum interfecti sunt duo medici Nicolaus et Donatus*.

¹¹ Ed. W. Arndt, dans les *Monum. German. histor.* (1884) ; *Historia Francorum*, VIII, 39, *gravis lues*, en Provence ; IX, 20, *gravissima lues*, en Italie.

¹² V, 34, *desentericus morbus, coralus, puscolas* ; IX, 13, *desentericus morbus* ; X, 3, *morbis desenteriae*. — Littré (*R. des Deux Mondes*, 15 janv. 1836) voit dans la première une variole ; mais il ne devait disposer que d'un mauvais texte de Grégoire, ou en rend le sens de façon tout à fait inexacte, par places. Son interprétation n'est pas soutenable.

¹³ IV, 5, *lues inguinaria* ; IV, 31, *strages, clades, vulnus in inguene et axilla* ; VI, 14, *inguinarius morbus* ; VII, 1, *morbis inguinarius* ; IX, 21, 22, *lues inguinaria* ; X, 1, *cladis inguinaria* ; X, 23, *lues inguinaria* ; X, 25 et 30, la maladie déjà souvent mentionnée. La peste se reconnaît aux bubons (glandes) de l'aîne, de là son nom de maladie inguinale.

¹⁴ IV, 31.

¹⁵ « Vie de St-Julien », p. 582 des *Monum.*

¹⁶ *Hist. Franc.* VI, 14, « *magna lues... valitudinis variae malignae cum pusulis et vessicis* »... On a souvent rendu ce passage par « diverses maladies malignes »... Mais *varius* a ici évidemment son sens habituel de tacheté, bariolé, comme le montre la suite où il n'est nullement question de plusieurs affections différentes, mais d'une seule.

¹⁷ III, 34 ; il nomme le mal simplement *lues valetudinaria*.